


Programme de la formation

Elaborer un Projet d'Etablissement répondant aux attendus du Référentiel HAS Mixte sur site et à distance 70 heures sur 10 jour(s) Salarié en poste Sur devis**Description courte**

Le Projet d'Etablissement est un outil obligatoire depuis la loi du 2 janvier 2002. Outil connu des professionnels du secteur, il est à la fois démarche et document de référence.

Le nouveau Référentiel d'évaluation de la Qualité des établissements et services du secteur Social et Médico-Social donne une importance plus grande encore à cet outil.

Votre Projet d'Etablissement actuel arrive à son terme ? **C'est peut-être le moment de profiter de cette étape de renouvellement pour faire monter en compétence vos équipes et renforcer leur aptitude à participer à l'élaboration du prochain Projet d'Etablissement. Et certainement le moment d'intégrer de façon plus complète les attendus du nouveau Référentiel d'évaluation de la Qualité des ESSMS.**

Cette **formation-action** vise à

- Associer le **développement les connaissances et les capacités des différents professionnels** impliqués dans la démarche d'élaboration du Projet d'Etablissement **ET la rédaction d'un nouveau projet d'établissement**
- Permettre à ces mêmes professionnels de **s'approprier les attendus du nouveau référentiel HAS et de les intégrer au projet d'établissement.**

La formation-action comprend :

- 4 demi-journées > Comité de Pilotage
- 5 demi-journées > Equipe d'encadrement (+ autres participants : selon la thématique)
- 6 demi-journées > Professionnels (groupes différents : selon la thématique)
- 2,5 journées d'accompagnement à la rédaction

Le programme de formation-action pourra être adapté à vos besoins spécifiques.

Article L.311-8 du CASF : « Pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement »

Profil des participants

Selon les modules de formation-action :

- Les membres du Comité de Pilotage mis en place
- L'équipe d'encadrement
- Des professionnels des différents métiers

Prérequis

- Avoir constitué son Comité de Pilotage
- Professionnels volontaires pour participer aux modules les concernant

Objectifs

- **Organiser le travail d'élaboration** du Projet d'Etablissement.
- Développer les **connaissances individuelles et collectives**, notamment sur les attendus du Référentiel HAS pouvant être pensés dans le cadre du futur Projet d'Etablissement
- **Faire travailler ensemble** les professionnels autour de ce projet.
- Développer une **culture partagée du management par projet** dans le cadre de cette élaboration.
- **Rédiger** le Projet d'Etablissement

Aptitudes et compétences visées / attestées

Tout participant :

- Comprendre le Projet d'Etablissement en tant que démarche et document de référence
- Développer ses compétences métiers notamment celles en lien avec le nouveau référentiel HAS
- Savoir travailler en groupe et en mode projet

Rédacteurs :

- Savoir rédiger, de façon claire et compréhensible de tous, les éléments clés pour faciliter la compréhension et l'appropriation du Projet d'Etablissement
- Savoir rédiger les objectifs et les fiches Action

Contenu

COMITE DE PILOTAGE : Le Projet d'Etablissement, une démarche et un document de référence (4 demi-journées)

- Démarche générale et focus sur la phase descriptive
- Analyse de la phase descriptive et principes d'organisation et d'animation des groupes de travail pour la phase projective
- Analyse de la phase projective et élaboration de la stratégie
- Faire vivre le Projet d'Etablissement

EQUIPE D'ENCADREMENT : (5 demi-journées)

- Prendre en compte la Bienveillance et l'Ethique, les Droits et l'Expression des personnes accompagnées
- Définir le Projet Social volet 1 (Politique Ressources Humaines)
- Définir le Projet Social volet 2 (Qualité de Vie au Travail)
- Intégrer la Démarche Qualité et de Gestion des Risques
- Intégrer le projet d'innovation et d'évolution sociétale

PROFESSIONNELS : (6 demi-journées)

- Savoir décrire le positionnement actuel de la structure (rédacteurs)
- Etre acteur de l'élaboration du Projet Hébergement
- Etre acteur de l'élaboration du Projet Soins
- Etre acteur de l'élaboration du Projet Animation et Vie Sociale
- Etre acteur de l'élaboration du Projet Personnalisation de l'accompagnement
- Savoir élaborer et suivre les fiches Actions (rédacteurs)

Pédagogie et organisation

La formation-action s'appuie sur des méthodes participatives et interactives ainsi que des outils permettant de discerner et prioriser.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- Test de positionnement
- Questionnaire d'évaluation des acquis

(en format dématérialisé de préférence)

Mode de validation

Attestation de formation

Modalités et délai d'accès

Sur site et en distanciel

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com